

RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00176

Numéro SIREN : 389 488 727

Nom ou dénomination : COGEP AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2018 sous le numéro de dépôt 499

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 327	8 327		
Fonds commercial	705 426		705 426	705 426
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	713 753	8 327	705 426	705 426
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	15 398		15 398	24 406
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 204 003	73 230	1 130 772	797 467
Fournisseurs débiteurs	423		423	
Personnel				415
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	147 351		147 351	285 317
Autres créances	14 576		14 576	493 071
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	544 152		544 152	835 932
Charges constatées d'avance	22 101		22 101	17 017
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 948 005	73 230	1 874 775	2 453 624
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 661 758	81 557	2 580 201	3 159 050

Bilan

	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 000	60 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	377 752	376 874
Résultat de l'exercice	282 701	264 879
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 320 453	1 301 752
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	10 879	11 412
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	33	24
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	879 049	1 557 442
Personnel		
Organismes sociaux	52 739	46 706
Etat, Impôts sur les bénéfices	47 587	38 712
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	30 726	48 291
Etat, Obligations cautionnées	200 771	149 485
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	5 833	5 026
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	337 657	288 220
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	32 130	200
TOTAL DETTES	1 259 748	1 857 298
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 580 201	3 159 050

Compte de résultat

	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois
PRODUITS		
Production vendue		
Autres produits	4 034 281	3 216 931
Total	35 455	20 329
	4 069 736	3 237 259
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes		
Total	3 134 215	2 433 748
	3 134 215	2 433 748
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.		
Salaires et Traitements	12 240	7 903
Charges sociales	294 921	235 261
Amortissements et provisions	128 311	109 957
Autres charges	7 633	
Total	42 699	20 312
	485 804	373 433
RESULTAT D'EXPLOITATION	449 718	430 079
Produits financiers		
Charges financières	5 400	4 019
Résultat financier	879	1 345
	4 521	2 674
RESULTAT COURANT	454 239	432 753
Produits exceptionnels		
Résultat exceptionnel	2 500	
	2 500	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	36 012	33 526
	138 026	134 348
RESULTAT DE L'EXERCICE	282 701	264 879

COMPTES ANNUELS

2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COGEP AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 2 580 201 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 282 701 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1

* Matériel de transport : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations incorporelles

Règles et méthodes comptables

L'application du règlement n°2015-06 sur les actifs n'a pas conduit à identifier des éléments comme étant amortissables en fonction de leur durée prévisionnelle d'utilisation à l'exception des concessions, logiciels et brevets.

Les éléments incorporels assimilés à des fonds de commerce ou clientèle font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Identité de la société consolidant les comptes

SA AMARYLLIS
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 10 130 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant 7 567 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	705 426			705 426
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 327			8 327
Immobilisations incorporelles	713 753			713 753
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	19 270		19 270	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 270		19 270	
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	733 023		19 270	713 753

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
CLIENTELE JC	60 980			60 980
CLIENTELE SS	49 348			49 348
CLIENTELE BAC (TUP)			17 856	17 856
CLIENTELE ACC	31 830			31 830
CLIENTELE AGOREX			351 000	351 000
CLIENTELE JPR	50 000			50 000
CLIENTELE FS	30 123			30 123
CLIENTELE MV	84 750			84 750
CLIENTELE BOTERF	29 540			29 540
Total	336 570		368 856	705 426

La société procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan avec les performances futures.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice et des prévisions budgétaires sur une période de 5 ans ;
- Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance ;
- Taux d'actualisation déterminé à partir d'un taux de placement sans risque, d'une prime de risque marché actions et d'une prime de risque spécifique au secteur ;
- Comparaison des valeurs obtenues à la valeur vénale par application d'un coefficient rapporté à la production et d'un multiple de ratio d'exploitation.

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat de l'exercice.

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 327			8 327
Immobilisations incorporelles	8 327			8 327
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	19 270		19 270	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	19 270		19 270	
ACTIF IMMOBILISE	27 597		19 270	8 327

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 388 455 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 204 003	1 204 003	
Autres	162 351	162 351	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 101	22 101	
Total	1 388 455	1 388 455	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	7 567
Total	7 567

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	101 051	7 633	35 453	73 230
Total	101 051	7 633	35 453	73 230
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		7 633	35 453	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 600 000,00 euros décomposé en 600 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA COGEP 18230 ST DOULCHARD	99,99	599 968,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 259 748 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	10 879	1	10 878	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	879 049	879 049		
Dettes fiscales et sociales	337 657	337 657		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	32 163	32 163		
Produits constatés d'avance				
Total	1 259 748	1 248 870	10 878	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	33			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 33 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	90 109
INT. COURUS SUR PART. SALARIES	653
DETTES PROV. POUR CP	8 227
DETTES PROV. PARTICIP. SALARIES	36 012
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	8 500
CHARGES SOCIALES - CH. A PAYER	7 144
ETAT - CHARGES A PAYER	5 833
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	6 179
Total	162 656

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES AVANCE	22 101		
Total	22 101		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 590 euros

Honoraire des autres services : 0 euro.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées.

Montant compris dans les produits financiers : 5 400 euros.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 897 euros

Description des modalités de calcul :

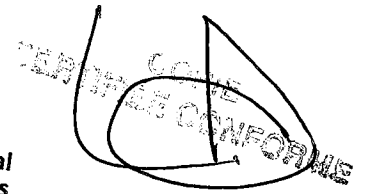
Le passif social, correspondant aux indemnités de départ en retraite, est évalué à 1069 euros, avec les hypothèses suivantes :

- Table de mortalité TV 88/90
- Méthode rétrospective prorata temporis
- Age de départ 62 à l'initiative du salarié
- Taux de charges sociales : 43 % pour la catégorie Cadre - 40% pour la catégorie Non cadre
- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de progression des salaires : 1 % annuel
- Taux de rotation du personnel : 5 % pour les non cadres - 3 % pour les cadres

COGEP AUDIT
Société par actions simplifiée
Au capital de 600.000 €
Siège social : 2658, route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

Reçu au Greffe du Tribunal
de Commerce de Bourges

Le - 7 MARS 2018



R.C.S. BOURGES 389 488 727

**EXTRAIT DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DES ASSOCIES DU 16 FEVRIER 2018
ET CONFORME A LA PROPOSITION PRESENTEE PAR LE PRESIDENT**

L'Assemblée Générale Ordinaire, suivant la proposition qui lui en a été faite par le Président, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 282.700,76 € de la manière suivante :

- dividendes bruts.....	282 000,00 €
- autres réserves.....	<u>700,76 €</u>
TOTAL.....	282 700,76 €

Le dividende brut sera donc de 0,47 € par action.

Sur les dividendes servis aux personnes physiques, les prélèvements sociaux additionnels calculés au taux de 17,2 %, seront prélevés à la source par la société sur les dividendes bruts mis en distribution et versés aux organismes collecteurs.

Les dividendes nets de prélèvements sociaux et, sauf demande de dispense exercée en application de l'article 242 quater du Code Général des Impôts, du prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 %, seront payables à compter de ce jour au siège social entre les mains des associés ou par inscription au crédit de leur compte-courant si ceux-ci y consentent.

L'Assemblée Générale constate que les dividendes suivants ont été servis au titre des trois exercices précédents:

<u>EXERCICES</u>	<u>DIVIDENDES</u>	<u>ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40 %</u>	<u>NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40 %</u>
31/08/2014	180 000 € (soit 0,30 €/action)	8,10 €	179 991,90 €
31/08/2015	180 000 € (soit 0,30 €/action)	10,20 €	179 989,80 €
31/08/2016	264 000 € (soit 0,44 €/action)	14,08 €	263 985,92 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

COGEP AUDIT

SAS au capital de 600 000 euros
Siège social : 2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

R.C.S. BOURGES : 389 488 727

Reçu au Greffe du Tribunal
de Commerce de Bourges
Le - 7 MARS 2018

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGEP AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31/08/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.09.2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Ferté Bernard le 01/02/2018

SAS COMMISSARIAT ET AUDIT



Philippe BOURBON
Commissaire aux Comptes

COGEP AUDIT

SAS au capital de 600 000 euros
Siège social : 2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

R.C.S. BOURGES : 389 488 727

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2017

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 327	8 327		
Fonds commercial	705 426		705 426	705 426
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	713 753	8 327	705 426	705 426
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	15 398		15 398	24 406
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 204 003	73 230	1 130 772	797 467
Fournisseurs débiteurs	423		423	
Personnel				415
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	147 351		147 351	285 317
Autres créances	14 576		14 576	493 071
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	544 152		544 152	835 932
Charges constatées d'avance	22 101		22 101	17 017
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 948 005	73 230	1 874 775	2 453 624
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 661 758	81 557	2 580 201	3 159 050

Bilan

	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 000	60 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	377 752	376 874
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	282 701	264 879
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 320 453	1 301 752
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	10 879	11 412
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	33	24
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	879 049	1 557 442
Personnel	52 739	46 706
Organismes sociaux	47 587	38 712
Etat, Impôts sur les bénéfices	30 726	48 291
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	200 771	149 485
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 833	5 026
Dettes fiscales et sociales	337 657	288 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 130	200
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 259 748	1 857 298
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 580 201	3 159 050

Compte de résultat

	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	4 034 281	3 216 931
Autres produits	35 455	20 329
Total	4 069 736	3 237 259
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	3 134 215	2 433 748
Total	3 134 215	2 433 748
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	12 240	7 903
Salaires et Traitements	294 921	235 261
Charges sociales	128 311	109 957
Amortissements et provisions	7 633	
Autres charges	42 899	20 312
Total	485 804	373 433
RESULTAT D'EXPLOITATION	449 718	430 079
Produits financiers	5 400	4 019
Charges financières	879	1 345
Résultat financier	4 521	2 674
RESULTAT COURANT	454 239	432 753
Produits exceptionnels	2 500	
Résultat exceptionnel	2 500	
Participation des salariés	36 012	33 526
Impôts sur les bénéfices	138 026	134 348
RESULTAT DE L'EXERCICE	282 701	264 879

COMPTES ANNUELS

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COGEP AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 2 580 201 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 282 701 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1
- * Matériel de transport : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations incorporelles

GESTION INTERNE

2658 route D'Orléans 18230 ST DOULCHARD

Tél. 02 48 68 83 26

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

L'application du règlement n°2015-06 sur les actifs n'a pas conduit à identifier des éléments comme étant amortissables en fonction de leur durée prévisionnelle d'utilisation à l'exception des concessions, logiciels et brevets.

Les éléments incorporels assimilés à des fonds de commerce ou clientèle font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Identité de la société consolidant les comptes

SA AMARYLLIS
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 10 130 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant 7 567 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	705 426			705 426
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 327			8 327
Immobilisations incorporelles	713 753			713 753
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	19 270		19 270	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 270		19 270	
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	733 023		19 270	713 753

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
CLIENTELE JC	60 980			60 980
CLIENTELE SS	49 348			49 348
CLIENTELE BAC (TUP)			17 856	17 856
CLIENTELE ACC	31 830			31 830
CLIENTELE AGOREX			351 000	351 000
CLIENTELE JPR	50 000			50 000
CLIENTELE FS	30 123			30 123
CLIENTELE MV	84 750			84 750
CLIENTELE BOTERF	29 540			29 540
Total	336 570		368 856	705 426

La société procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan avec les performances futures.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice et des prévisions budgétaires sur une période de 5 ans ;
- Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance ;
- Taux d'actualisation déterminé à partir d'un taux de placement sans risque, d'une prime de risque marché actions et d'une prime de risque spécifique au secteur ;
- Comparaison des valeurs obtenues à la valeur vénale par application d'un coefficient rapporté à la production et d'un multiple de ratio d'exploitation.

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat de l'exercice.

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 327			8 327
Immobilisations incorporelles	8 327			8 327
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	19 270		19 270	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	19 270		19 270	
ACTIF IMMOBILISE	27 597		19 270	8 327

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 388 455 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 204 003	1 204 003	
Autres	162 351	162 351	
Capital souscrit - appelé, non versé	22 101	22 101	
Charges constatées d'avance			
Total	1 388 455	1 388 455	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	7 567
Total	7 567

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	101 051	7 633	35 453	73 230
Total	101 051	7 633	35 453	73 230
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		7 633	35 453	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 600 000,00 euros décomposé en 600 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA COGEP 18230 ST DOULCHARD	99,99	599 968,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 259 748 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	10 879	1	10 878	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	879 049	879 049		
Dettes fiscales et sociales	337 657	337 657		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	32 163	32 163		
Produits constatés d'avance				
Total	1 259 748	1 248 870	10 878	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	33			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 33 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	90 109
INT. COURUS SUR PART. SALARIES	653
DETTES PROV. POUR CP	8 227
DETTES PROV. PARTICIP. SALARIES	36 012
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	8 500
CHARGES SOCIALES - CH. A PAYER	7 144
ETAT - CHARGES A PAYER	5 833
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	6 179
Total	162 656

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES AVANCE	22 101		
Total	22 101		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 590 euros

Honoraire des autres services : 0 euro.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées.

Montant compris dans les produits financiers : 5 400 euros.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 897 euros

Description des modalités de calcul :

Le passif social, correspondant aux indemnités de départ en retraite, est évalué à 1069 euros, avec les hypothèses suivantes :

- Table de mortalité TV 88/90
- Méthode rétrospective prorata temporis
- Age de départ 62 à l'initiative du salarié
- Taux de charges sociales : 43 % pour la catégorie Cadre - 40% pour la catégorie Non cadre
- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de progression des salaires : 1 % annuel
- Taux de rotation du personnel : 5 % pour les non cadres - 3 % pour les cadres

GESTION INTERNE

2658 route D'Orléans 18230 ST DOULCHARD

Tél. 02 48 68 83 26

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable